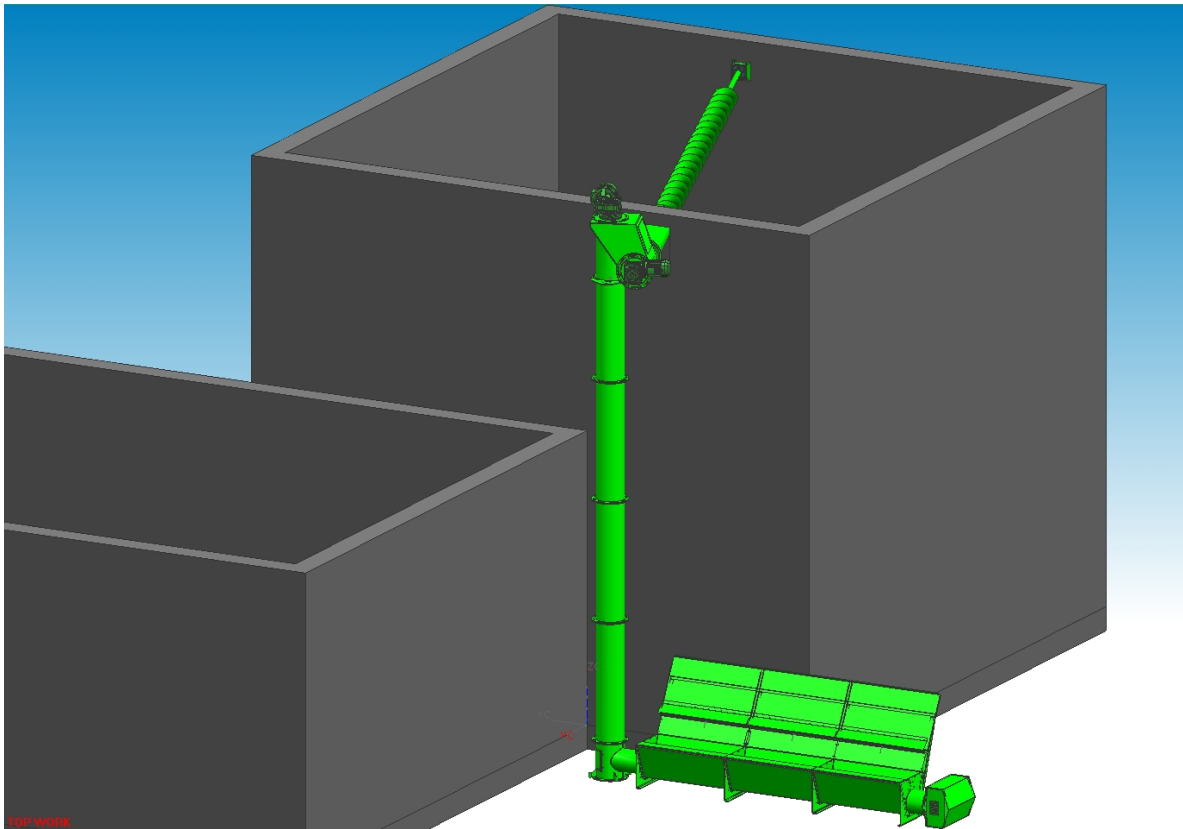


Livret d'utilisation



Systeme de remplissage vertical de silo
(destiné au remplissage de silo de
stockage avec du bois déchiqueté
normé)

AVANT-PROPOS

Très cher client !

Le système de remplissage vertical est un des produits de la gamme développée par HERZ® Energietechnik. Nous nous félicitons de vous compter parmi nos nombreux clients satisfaits. Ce produit HERZ® est le résultat de longues années d'expérience et d'innovation. Il est très important de garder à l'esprit que même un produit haut de gamme doit être utilisé et entretenu correctement afin de remplir son rôle et de donner entière satisfaction. Pour cette raison nous vous prions de bien vouloir lire attentivement cette documentation au préalable et de respecter scrupuleusement les consignes de sécurité. L'observation des consignes d'utilisation est indispensable pour le maintien de la garantie constructeur. En cas de problème, veuillez-vous mettre en relation avec votre installateur ou avec le service après-ventes représentant HERZ.

Avec nos plus sincères salutations

HERZ – Energietechnik

Garantie (Généralités)

Le corps de chauffe des chaudières HERZ est garanti 10 ans. Les composants électriques et électroniques (moteurs électriques, régulation, allumeur,... etc.) sont garantis 2 ans après la première mise en service¹. Les pièces d'usure ne sont pas couvertes par la garantie. La garantie ne peut s'appliquer en cas d'absence ou de dysfonctionnement du dispositif de rehausse de température. Il en est de même si la première mise en service n'est pas effectuée par un technicien habilité par HERZ ou si le combustible utilisé ne respecte pas les prescriptions².

La garantie ne peut s'appliquer qu'à la condition où la chaudière est entretenue chaque année par une personne habilitée par Herz.

La durée de la garantie n'est pas augmentée en cas de changement ou d'une intervention effectuée dans le cadre de la garantie. En aucun cas une intervention sous garantie ne peut remettre en cause les factures restant dues. Par ailleurs, la garantie ne peut s'appliquer que si l'intégralité des factures a été réglée.

L'application de la garantie peut être effectuée en changeant ou en réparant la pièce défectueuse. Le retour de la pièce défectueuse à nos services est à la charge de l'acheteur. La garantie prend en charge la fourniture de la pièce mais pas la main-d'œuvre nécessaire à son remplacement. Ceci est valable pour toute la durée de la garantie.

Tous travaux d'entretien, de dépannage, etc. effectués par le client ou par un tiers pour le compte du client ne peuvent pas être facturés à HERZ.

Cette documentation est une traduction de du document original, écrit en allemand. Toute utilisation, modification ou reproduction partielle de ce document ne peut se faire qu'avec le parfait accord de la société HERZ®.

Sous réserve de modifications techniques éventuelles.

Mise à jour 03/2014

¹ Entretien par le fabricant

² En outre, la qualité de l'eau de chauffage doit remplir les conditions selon ÖNORM H 5195 (actuelle) ou VDI 2035

SOMMAIRE

	Seite
Avant-propos.....	2
Sommaire.....	3
1 Consignes de sécurité.....	4
1.1 Consignes de sécurité.....	5
1.2 Fonctionnement et entretien.....	6
1.2.1 Consignes générales de sécurité.....	6
1.2.2 Maintenance.....	6
2 Livret d'utilisation.....	7
2.1 Etapes à respecter lors de tout remplissage.....	7
2.2 Buts/Fins d'utilisation.....	7
3 Combustible.....	8
3.1 Combustible autorisé – plaquette de bois.....	8
3.2 Granulométrie maximale.....	8
4 Description du système.....	9
5 CE – Certificat de conformité.....	11
5.1 Certificat de conformité – armoire de commande.....	12
5.2 Certificat de conformité – Moteurs.....	14

1 CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- Avant la mise en service, veuillez lire attentivement ce livret en prêtant une forte attention sur les consignes de sécurité. Ne mettez jamais l'installation en fonctionnement si tous les points ne sont pas parfaitement clairs.
- Veuillez-vous assurer que vous avez bien compris toutes les explications de ce livret et que le fonctionnement de votre nouvelle chaudière biomasse est clair dans votre esprit. Pour toutes explications complémentaires, votre installateur chauffagiste et SB Thermique se tiennent à votre entière disposition.
- Pour des raisons de sécurité, l'utilisateur n'est pas autorisé à effectuer des modifications sur la conception ou sur l'état du système de remplissage vertical sans accord préalable du constructeur ou de son représentant national.
- Veuillez respecter les fréquences et les consignes générales d'entretien et de nettoyage. Votre chauffagiste et notre service technique se tiennent à votre disposition pour établir éventuellement un contrat d'entretien.
- En cas d'intervention sur l'installation ou d'ouverture du boîtier de régulation, il est impératif de couper l'alimentation électrique principale.
- Si le silo doit être rempli par le système de remplissage vertical, les alentours de la zone de remplissage doivent être sécurisés pour ne laisser entrer que le personnel autorisé.
- L'accès au silo doit être condamné à toute personne non autorisée.
- En cas d'intervention au niveau du silo, veuillez couper l'alimentation électrique.
- Pour l'éclairage du silo, il est impératif d'utiliser uniquement des lampes à courant faible (cette lampe doit être certifiée conforme à cette application par son fournisseur).
- Le système e remplissage vertical ne doit fonctionner qu'avec le combustible préconisé dans ce livret.
- Pour toutes questions, nos services sont à votre disposition 7j/7 à la hotline 0890 710 318 ou aux heures de bureau au numéro de téléphone de votre distributeur national figurant sur la première page de ce livret.
- La première mise en service DOIT IMPERATIVEMENT être effectuée par un professionnel habilité et agréé par HERZ (sous peine d'une annulation de la garantie).
- Ventilez le silo pendant 30 mn avant d'y pénétrer.

1.1 Consignes de sécurité



Ce symbole signifie que le non-respect des consignes de sécurité peut conduire à des dommages matériels et/ou corporels



Attention: risque de blessures aux mains.



Entrée interdite à toute personne non habilitée

Attention : toutes les informations qui concernent le transport, le montage, l'utilisation, les consignes de sécurité ou les données techniques (sur le livret de montage –installation, documentation produit ou sur l'installation elle-même) sont très importantes et permettent de limiter les éventuels défauts de fonctionnement et/ ou incidents matériels et/ou corporels.

Recommandations générales

Ce livret d'utilisation contient toutes les informations générales nécessaires à la compréhension du fonctionnement de l'installation. Malheureusement, il ne peut pas comporter tous les détails et peut donc paraître incomplet face à certains cas de figures susceptibles de se présenter. Si une information vous manque ou si vous avez rencontré un problème qui ne trouve pas sa réponse dans ce livret, vous pouvez contacter votre service après ventes qui se tient à votre entière disposition pour vous renseigner.

Les personnes (y compris les enfants) qui, en raison d'une incapacité physique, sensorielle ou intellectuelle ou par inexpérience ou ignorance, ne sont pas autorisées à utiliser ou intervenir sur l'installation sans être sous la surveillance d'une personne responsable.

Informations générales de sécurité



En raison des connaissances fonctionnelles nécessaires en électricité et en mécanique pour toute intervention sur votre installation, il est important de veiller à ce que celle-ci ne soit jamais utilisée ou entretenue par une personne novice ou non formée au système. Le non-respect de cette condition peut conduire à de graves dommages matériels ou corporels. Pour cette raison, il est également très important de veiller à

ce que les opérations de planification, de montage, d'installation, de transport, de fonctionnement et de maintenance soient effectuées par une personne responsable formée et qualifiée.



Dans la mesure où les chaudières Herz comprennent de nombreux éléments techniques et mécaniques de haute technologie, l'installation ou même le transport doit être effectué par un personnel qualifié. Toutes ces opérations doivent se faire dans le respect du contenu de ce livret et de toute autre documentation. L'utilisation sûre et irréprochable de cette installation suppose un transport approprié, un stockage approprié ainsi qu'une installation et une maintenance régulière et soignée. Les instructions et indications sur l'installation doivent être respectées.

1.2 Fonctionnement et entretien

1.2.1 Consignes générales de sécurité



Une utilisation et un entretien en toute sécurité de la chaudière implique que la personne intervenant sur la chaudière soit une personne qualifiée respectant toutes les consignes de sécurité et des notices explicatives de la documentation. Ces mesures de sécurité doivent être respectées jusqu'à ce que l'intervention soit totalement terminée et que toutes les pièces soient remontées.



Lors du remplissage du silo avec le système de remplissage vertical, veuillez-vous assurer que les lieux à proximité de l'installation soient sécurisés et qu'aucune personne non autorisée ne soit sur le chantier.



Le remplissage doit être effectué par la trappe du canal d'alimentation et la quantité de bois introduite dans le canal doit être raisonnablement dosée.



Les portes et trappes d'accès dédiées aux opérations de maintenance doivent impérativement être fermées.

- Toujours mettre à la terre et tirer les fils au plus court
- Débrancher les organes voisins qui sont encore alimentés



Ces mesures de sécurité doivent être respectées jusqu'à ce que l'intervention soit totalement terminée et que toutes les pièces soient remontées.



L'utilisation des lampes basse tension est indispensable pendant les travaux de maintenance du silo. L'utilisation de matériel électrique dans le silo doit correspondre à la norme ÖNORM M7137 et aussi aux normes locales (se référer à la réglementation en vigueur).

Pour éviter les erreurs éventuelles de maintenance ou des opérations d'entretien non conforme, il est fortement conseillé de faire appel à un professionnel agréé et autorisé par HERZ. Seules les pièces détachées et composants de rechange en provenance de chez HERZ ou de son représentant national sont autorisés. Le bruit causé par l'installation ne représente en aucun cas un risque de santé pour l'utilisateur. Des informations complémentaires concernant des risques éventuels peuvent être demandées au représentant national de HERZ en cas de besoin et/ou en cas de constatation d'un risque possible.

1.2.2 Maintenance

Consignes générales de sécurité



Avant de débuter toute intervention sur la chaudière et surtout avant d'avoir ouvert une trappe de service donnant accès à un organe électrique, il est impératif de couper l'alimentation électrique de l'installation. Il faut également prêter attention aux composants connectés à proximité de l'alimentation électrique générale.

Les règles habituelles selon ÖNORM sont :

- Débrancher l'alimentation électrique
- S'assurer que le courant ne puisse pas être rétabli accidentellement
- Contrôler qu'il n'y ait plus d'électricité

2 LIVRET D'UTILISATION



La vis sans fin de remplissage est un élément en rotation et constitue donc un risque élevé de blessures.

Lors de remplissage du silo, les lieux doivent donc être sécurisés. Aucune personne ne doit pouvoir venir en contact avec la vis ni tomber sur la vis.

De plus, lors de toute intervention sur la vis ou sur l'installation en général, l'alimentation électrique doit être coupée et ne doit pas pouvoir être réenclenchée.

2.1 Etapes à respecter lors de tout remplissage

- Sécuriser les lieux et vérifier l'absence de toute personne non autorisée.
- Eventuellement ouvrir la trappe de remplissage du canal d'alimentation
- Démarrer le remplissage en pressant le bouton de marche
- Introduire le bois déchiqueté par la trappe du canal d'alimentation et doser raisonnablement le débit d'introduction.
- Une fois le remplissage terminé, vider le canal d'alimentation.
- Eventuellement refermer la trappe de remplissage du canal d'alimentation



Illustration 2.1: Exemple d'un débit de remplissage « limité »

Ces étapes correspondent à un cas général mais peuvent être adaptées en fonction des conditions particulières.

En revanche, l'ordre indiqué doit être impérativement respecté.

2.2 Buts/Fins d'utilisation

Le système de remplissage vertical de silo est uniquement destiné pour un fonctionnement avec du bois déchiqueté (selon ÖNORM M7133 de calibre G30 et G50 ou selon EN 14961-Partie 4 de calibre P16B, P31,5 et P45A) et pour le remplissage d'un silo adapté pour le stockage de bois déchiqueté.

Le système est adapté à un standard technique général.

Il est toutefois possible que des spécifications locales nécessitent des adaptations ; l'installateur devra alors définir ses besoins précisément lors de sa commande.

3 COMBUSTIBLE

3.1 Combustible autorisé – plaquette de bois

Bois déchiqueté à usage non-industriel selon la norme EN 14961-1/4, répondant aux spécifications suivantes :

- Classe de qualité A1, A2, B1
 - G30/G50 selon ÖNORM M7133
- Taille des plaquettes P16B, P31,5 et P45A
- Teneur en eau : min. 15% jusque. 40% max.
- Taux de cendres : < 1.0 (A1), < 1.5 (A2), < 3,0 (B1) m-%
- Pouvoir calorifique au moment de la livraison: > 3,1 kWh/kg
- Masse volumique BD au moment de la livraison : > 150 kg/m³.

Les classes de qualité A1 et A2 se composent de troncs d'arbre et résidus de bois non traitée chimiquement. La classe de qualité A1 contient du combustible ayant un faible taux de cendres indiquant peu ou pas d'écorce, et combustibles à faible teneur en eau alors que la classe A2 a une teneur en cendres et / ou en eau légèrement supérieure. B1 élargit l'origine et la source de la classe A et comprend d'autres matériaux, tels que le bois de jardin et plantations de bois d'œuvre, etc., ainsi que les déchets de bois industriel non traités chimiquement. La classe de propriété B2 comprend également des déchets industriels et des déchets de bois traités chimiquement.

Le bois utilisé doit toujours être présent dans sa forme naturelle et ne doit pas être traité.

Des corps étrangers tels que pierres ou morceaux de métal ne doivent jamais être introduits dans le silo ou dans l'installation.

En cas de remplissage avec un combustible non-adapté, des dysfonctionnements ou des dommages peuvent avoir lieu, par exemple :

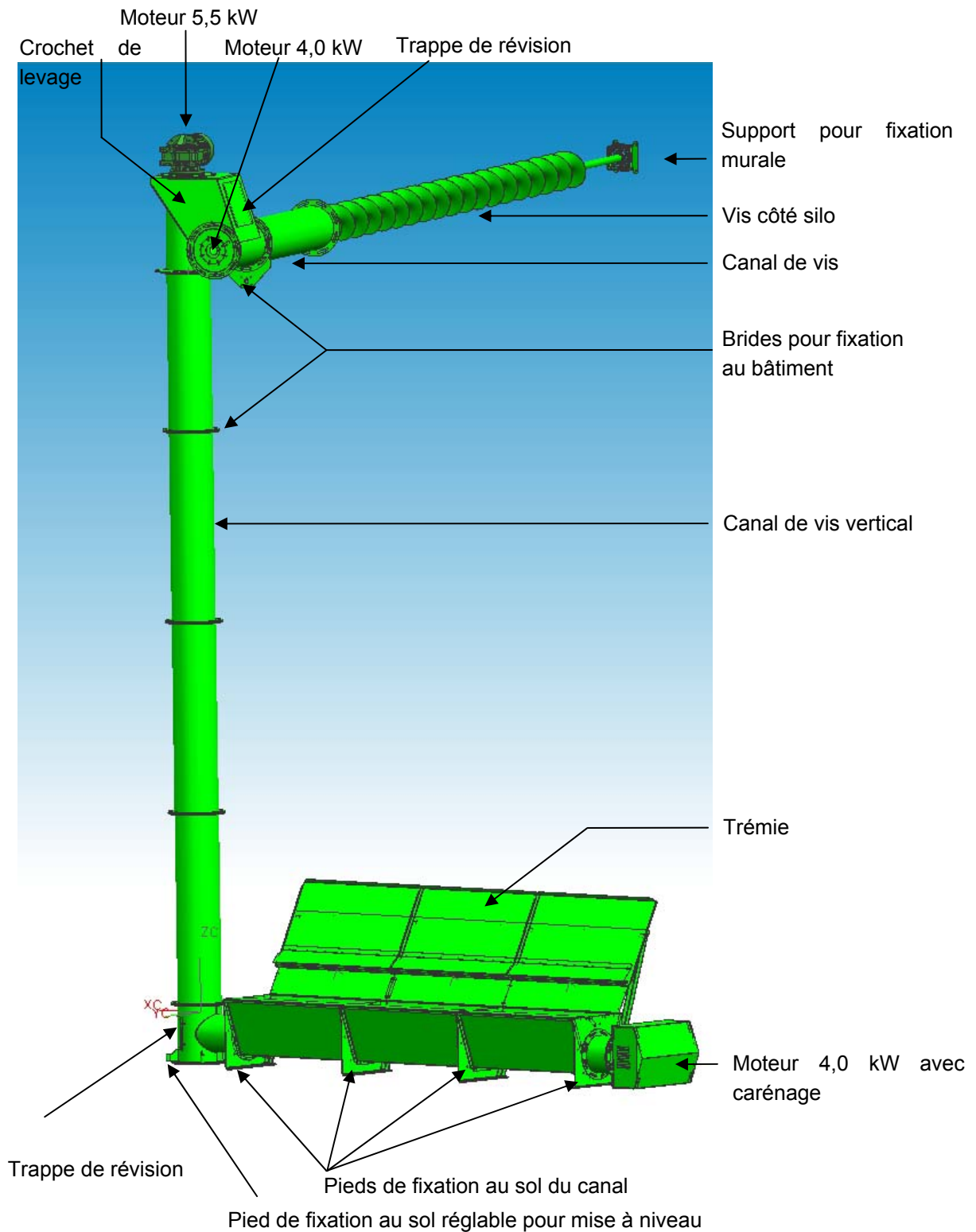
- Endommagement de l'hélice de la vis
- Endommagement de la commande et des moteurs

3.2 Granulométrie maximale

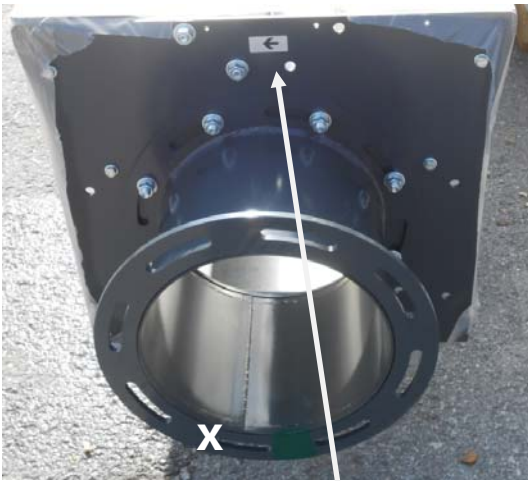
Dimensions, EN 15149-1			
Classe de granulométrie	Fraction principale (fraction de 75% min.) mm ^a	Fraction fine (<3,15 mm) m-%	Fraction grossière (m-%), Longueur maximale des particules (mm), Plus grande section transversale (cm ²)
P 16B	3,15 ≤ P ≤ 16	≤ 12	≤ 3 % > 45 mm et toutes les sections transversales < 120 mm des particules surdimensionnées < 1 cm ²
P31,5	8 ≤ P ≤ 31,5	≤ 8	≤ 6 % > 45 mm et toutes les sections transversales < 120 mm des particules surdimensionnées < 2 cm ²
P45	8 ≤ P ≤ 45	≤ 8	≤ 6 % > 63 mm et pas plus de 3,5% > 100 mm, Toutes les sections transversales < 120 mm Des particules surdimensionnées < 2 cm ²
^a Les valeurs numériques (classe de granulométrie) des mesures sont basées sur la taille des particules utilisées (fraction de 75% min.), qui conviennent aux tailles prédéterminées du crible pour les ouvertures rondes.			

Si à la commande un autre type de combustible doit être utilisé et que celui-ci est également notifié expressément dans l'accusé de réception de commande, alors l'installation doit utiliser ce combustible.

4 DESCRIPTION DU SYSTEME



Consignes de montage pour le canal de vis



Le sens de rotation de la vis est indiqué dans la trémie par une flèche. En cas d'installation double, les vis sont différenciées par des couleurs (cf. Marquage „X“).



- Raccorder les moteurs en étoile !
- Il faut toutefois respecter la plaque signalétique ou le schéma de raccordement du moteur!

Opérations d'entretien à respecter par le client

- Contrôler toute fuite d'huile moteur (au moins une fois / an)
- Contrôler tout défaut de soudure sur les vis et canal de vis (contrôle visuel)
- Graisser les paliers au moyen des graisseurs (tous les 6 mois)

5 CE – CERTIFICAT DE CONFORMITÉ



Adresse du fabricant: **HERZ Energietechnik GmbH**
Herzstraße 1, 7423 Pinkafeld
Österreich/Austria

Dénomination machine / produit : **Système de remplissage vertical**

Nous certifions ici que les machines énoncées ci-dessus / produits énoncés ci-dessus sont conformes aux dispositions consécutives correspondant aux directives EG. La conformité est prouvée par le respect intégral des normes suivantes :

EU – Directives	Normes
2006/95/EG Niederspannungsgeräteverordnung	EN – 60335 – 1 / A2:06 EN – 60335 – 2-102
305/2011 Bauprodukte	IEC 61000 – 6 3/4:07 IEC 61000 – 6 1/2:05
	ISO 14121 EN 13849-1
	EN – 303 - 5 TRVB H 118
	ÖNORM EN ISO 12100:2012 12 01

Personne habilitée à confirmer l'authenticité du document :

HERZ ENERGIETECHNIK GMBH
A-7423 Pinkafeld, Herzstraße 1
Tel.: ~~43~~ (0)3357 / 42 84 0
Fax: +43 (0)3357 / 42 84 0-190

Pinkafeld, Novembre 2013

DI Dr. Morteza Fesharaki – Directeur général

5.1 Certificat de conformité – armoire de commande



Quality Safety Environmental Mgmt of ETA S.p.A

moduli: DICHIARAZIONE CASSE

DICHIARAZIONE DI CONFORMITA'
DECLARATION OF CONFORMITY



ETA S.p.A.
 Via Monte Barzaghino 6
 22035 CANZO (CO) Italy

dichiara sotto la propria responsabilità che il prodotto:
 declares on its responsibility, that the product:

Casse in acciaio verniciato e acciaio inossidabile, con porta trasparente, porta cieca e doppia porta
Boxes in carbon steel painted and stainless-steel,

ST, STX, con grado di protezione degree of protection IP66, IK10

ST doppia porta e STP double door boxes and glazed door boxes IP55, IK10 (IP66 su richiesta on request)

È CONFORME alle seguenti direttive e norme armonizzate:

to which this declaration relates, is in conformity with the following directives and standards or other normative document(s):

- **IEC 62208 :2002 (CEI EN 62208: 2005)**

in base a quanto previsto dalle Direttive:2006/95/CE (ex Direttiva 73/23/CEE)
 following the provisions of the Directives: 2006/95/CE (old directive 73/23/CEE)

- **Direttiva 94/9/CEE/ATEX**
 Directive 94/9/CEE/ATEX

considerato "componente" nel senso dell'Articolo 1, paragrafo 3(c) della Direttiva, è stato sottoposto alla procedura di valutazione relativa al controllo di fabbricazione interna (di cui all'Allegato VIII) ed è conforme alle disposizioni della Direttiva ATEX applicabili al gruppo di apparecchi :

considered as a component, according to Art.1 /3c, was submitted to the control procedure of the Production by TÜV-Rheinland (ref. VIII) and is in compliance with the ATEX directive related to

II, non elettrici per industria elettrica ed elettronica, categoria 2GD c (zona 1,2,21,22)
II, not electric components, for electronic and electrothechnical Industry category 2GD c
 (areas 1,2,21,22)

Altre norme armonizzate applicate per Atex:

Standards:

EN 62208 :2003
 EN 50281-1-1 :1998
 EN13463-1:2001
 EN13463-5:2003

Fascicolo Tecnico ETA n°:

Technical document catalogued by ETA S.p.a. with the number:

AT 03/01

Ricevuta di deposito del fascicolo tecnico n°:

Technical document catalogued by the Notified Body with the number:

968/Ex-Ab 344/03

ATEX Notified Body 0035 : TÜV Anlagentechnik GmbH , Am Grauen Stein - D-51105 Colonia



Quality Safety Environmental Mgmt of ETA S.p.A

moduli: DICHIARAZIONE CASSE

E' CONFORME alle seguenti norme o standard e presenta le seguenti marcature:
IS IN COMPLIANCE with the following standards or other normative document(s) and presents marks:



Canadian and USA Underwriters Laboratories

file n°E154776 in accordo agli standard americani UL508A e UL50 e standard canadesi C22.2 n° 14-95 e CAN/CSA-C22.2 N°94-M91, classificato come TYPE 12, Type 4 (solo per casse ST) Type4x(solo per casse STX).

file n° E154776, according to the American standard UL508A and Canadian Standard classified as type 12, type4 (for ST) 4x (for STX)

Categoria : Industrial control panel

Categoria di prodotto : NITW



Canadian Standard Association

report n° LR 78156-1 rev. 4 in accordo allo standard CAN/CSA - C22.2 n° 14-M91 Industrial Control Equipment

Report n° LR 78156-1 rev. 4, according to CAN/CSA - C22.2 n° 14-M91 Industrial Control Equipment

Categoria : Industrial control equipment, Special Purpose Enclosure



TÜV (Rheinland/Berlin-Brandenburg)

Certificato n° R60016982 in accordo alla norma EN62208; classificato come IP66 (ST doppia porta e STP IP55) e IK10. Su richiesta anche IP66 per ST doppia porta e STP

Certification n° R60016982, according to EN62208; classified as IP66 (IP 55 for ST double door and glazed door) IK10

On request IP66 for ST double door and glazed door.



Registro Italiano Navale

Certificato n° ELE43103CS in accordo alle norme per la classificazione delle navi. – Parte C – Macchinari, Impianti e Protezione contro gli incendi. – cap.3; sez6 Tab1, punto 12.

Certificate n° ELE43103CS according to Rules for the classification of ships.- Part C-Machinery,systems, and fire protection.- Ch3,sect6,Table1,item 12.

SI PRECISA CHE :
WE SPECIFY THAT

Ogni modifica strutturale sul prodotto può alterarne la conformità .

In presenza di aperture, l'utente deve ripristinare il grado di protezione dichiarato dal produttore, altrimenti il prodotto viene declassato (per il grado di protezione type fare riferimento alla tabella 19.2 dello standard statunitense UL508, mentre per il grado IP fare riferimento alla norma europea EN60439-1)

Every structural modifications on the product may change the conformity of product. In presence of openings , the customer must restore the protection degree (for the type ref. to the table n°19.2 of the standard UL508a , for IP degree protection ref. to the standard EN60439-1).

Quality Safety Environmental Mgmt
Tessari Barbara

5.2 Certificat de conformité – Moteurs

Sede operativa ed amm.va:
Via Quattro Passi 1/3
41043 Formigine (MO) Italy
Tel. +39 059 579700
Fax +39 059 579710
italy@motovario-group.com
www.motovario-group.com

Logistica e spedizioni:
Via Giardini 45 - 41042
Ubersetto di Fiorano (MO) Italy
Tel. +39 0536 843702
Fax +39 0536 920672
spedizioni@motovario.it



Dichiarazione di Conformità Declaration of Conformity



MOTOVARIO S.p.A
Via Quattro Passi 1/3, 41043 Formigine (MO) Italy

dichiara con la presente che

I Prodotti: motori elettrici asincroni trifase e monofase
serie T, TB, D, DB, S, SB, HSE, HSEB
altezze d'asse 63, 71, 80, 90, 100, 112, 132

sono conformi alle seguenti

Norme Costruttive Armonizzate:

EN 60034-1 (IEC 34-1)
e quindi corrispondono a quanto previsto dalla Direttiva
Bassa Tensione 2006/95/CE.

Informazioni aggiuntive:

I motori elettrici sono tutti provvisti di marcatura CE.
La progettazione dei motori, considerati come componenti,
è conforme ai requisiti di :

- Direttiva EMC 2004/108/CE riguardante le caratteristiche intrinseche relative all'emissione e ai livelli di immunità;
- Direttiva 2002/95/CE RoHS riguardante la limitazione dell'uso di sostanze dannose negli equipaggiamenti elettrici ed elettronici.

Certificato di Incorporazione (Direttiva 2006/42/CE allegato II – B):

I motori suddetti non devono essere messi in funzione fintantoché i macchinari ai quali sono stati incorporati non siano stati dichiarati conforme alla Direttiva Macchine.

Hereby declares that

The products: 3-Phase & 1-Phase Induction Motors
series T, TB, D, DB, S, SB, HSE, HSEB
centre heights 63, 71, 80, 90, 100, 112, 132

are in conformity with provisions of the following

Harmonised Standard:

EN 60034-1 (IEC 34-1)
and therefore comply with the provision of Low Voltage
Directive 2006/95/EC.

Additional Information:

All the electric motors are provided with "CE" mark;
By design, the electric motors considered as components,
comply with the requirements of:

- EMC Directive 2004/108/EC regarding the intrinsic characteristics to emission and immunity levels;
- RoHS Directive 2002/95/EC on the restriction of the use of certain hazardous substances in electrical and electronic equipment.

Certificate of Incorporation (Directive 2006/42/CE Annex II, Sub B):

The electric motors above must not be put into service until the machinery into which they have been incorporated have been declared in conformity with the Machinery Directive.

Direzione Generale - General Manager

Maurizio Negro

Formigine, 07/01/2010

QL0105 rev. 6

Sede operativa ed amm.va:
Via Quattro Passi 1/3
41043 Formigine (MO) Italy
Tel. +39 059 579700
Fax +39 059 579710
Italy@motovario-group.com
www.motovario-group.com

Logistica e spedizioni:
Via Giardini 45 - 41042
Ubersetto di Fiorano (MO) Italy
Tel. +39 0536 843702
Fax +39 0536 920672
spedizioni@motovario.it



Dichiarazione di Incorporazione di quasi-macchina Declaration of partly completed machinery incorporation

MOTOVARIO S.p.A.

Dichiara sotto la propria esclusiva responsabilità la conformità dei seguenti prodotti
Hereby declares under its exclusive responsibility the conformity of the following products:

Riduttori e Motoriduttori series: H – B – S – NMRV – NMRL – NMRV-P – SW – SWL – R – SH – PC
(la presente dichiarazione vale anche per la serie riduttori compatti)

*Gear units and geared motor units series: H – B – S – NMRV – NMRL – NMRV-P – SW – SWL – R – SH – PC
(this declaration is valid also for the compact gear units series)*

Variatori e Motovariatori serie: S – TX
Speed variators and Motovariators series: S – TX

Variariduttori e Motovariariduttori serie: SR – VH
Gearvariators and Motovariator-Gear reducers: SR – VH

fino alla commessa di produzione n°
until the production order n°

5590217

Destinazione d'uso prevista: impianti/macchinari ad uso civile o industriale
Intended use : plants/equipments for civil or industrial use

È fatto divieto alla quasi-macchina oggetto della presente dichiarazione di essere messa in servizio prima che la macchina in cui sarà incorporata o con cui verrà assemblata sia stata dichiarata conforme alle disposizioni della Direttiva 2006/42/CE
The partly completed machinery of the present declaration is forbidden from being started until the machine in which it will be incorporated or which will be assembled, has been declared in conformity with the 2006/42/CE Rule.

Sono stati applicati e rispettati i seguenti requisiti essenziali di sicurezza e di tutela della salute dell'allegato I della Direttiva 2006/42/CE: 1.1.2, 1.1.3, 1.1.5, 1.2.6 (se presenti sistemi di comandi elettronici), 1.3.1, 1.3.2, 1.3.4, 1.3.7, 1.3.8, 1.4.1, 1.4.2.1, 1.5.1 (se presenti equipaggiamenti elettrici), 1.5.2, 1.5.4, 1.5.5, 1.5.6, 1.5.7, 1.5.8, 1.5.9, 1.5.11 (solo per conformità alla Direttiva sotto riportata 2004/108/CE nei casi previsti), 1.6.1, 1.6.4, 1.7.1, 1.7.2, 1.7.3, 1.7.4, 2.1.1

The following essential safety and health care requirements from enclosure I of the 2006/42/CE Rule, were applied and respected: 1.1.2, 1.1.3, 1.1.5, 1.2.6 (where electronic control systems are set), 1.3.1, 1.3.2, 1.3.4, 1.3.7, 1.3.8, 1.4.1, 1.4.2.1, 1.5.1 (where electrical equipments are set), 1.5.2, 1.5.4, 1.5.5, 1.5.6, 1.5.7, 1.5.8, 1.5.9, 1.5.11 (only for compliance with the 2004/108/CE Rule below, where provided), 1.6.1, 1.6.4, 1.7.1, 1.7.2, 1.7.3, 1.7.4, 2.1.1

- L'azienda firmataria della presente DICHIARA sotto la sua esclusiva responsabilità che la quasi-macchina a cui la presente dichiarazione si riferisce, se presenti equipaggiamenti elettrici, è conforme alle prescrizioni della Direttiva 2004/108/CE (Direttiva Compatibilità Elettromagnetica)
The undersigned Company hereby DECLARES under its exclusive responsibility that the partly completed machinery to which this declaration relates, where electrical equipments are set, meets the requirements of the 2004/108/CE Rule (Electromagnetic Compatibility Rule).

L'azienda firmataria della presente si impegna a trasmettere, in risposta a una richiesta adeguatamente motivata delle autorità nazionali, informazioni pertinenti sulla quasi-macchina oggetto della presente dichiarazione, fatti salvi i diritti di proprietà intellettuale del fabbricante della quasi-macchina. Le informazioni verranno trasmesse direttamente all'autorità nazionale che le ha richieste.
The undersigned Company is committed to provide, in response to a reasoned request by the national authorities, relevant informations about the partly completed machinery covered by this declaration, except for the intellectual property rights of the partly completed machinery manufacturer. The informations will be transmitted directly to the national authority who have requested them.

Direzione Generale - General Manager
M. Negro

Formigine, 02/03/2010

La presente dichiarazione di incorporazione è stata redatta secondo quanto indicato nell'allegato II, punto B, della Direttiva 2006/42/CE
The present declaration of incorporation has been drafted as indicated in the enclosure II, point B, of the 2006/42/CE Rule.

QL0201 rev. 0

France

SB Thermique France SA
2 ZA Beptenoud Nord
F-38460 Villemoirieu
☎ +33 4 74 90 43 08
☎ +33 4 74 90 49 96
✉ info@sbthermique.fr
www.sbthermique.fr

Suisse

SB Thermique Suisse SA
Route de la Rougève 74
CH-1623 Semsales
☎ +41 26 918 72 47
☎ +41 26 918 72 48
✉ sbthermique@bluwin.ch
www.sbthermique.ch

Belgique

SB Thermique Belux SA
Avenue des Dessus de Lives, 2
B-5101 NAMUR
☎ +32 81 20 13 43
☎ +32 81 20 14 52
✉ info-belgique@sbthermique.com
www.sbthermique.com

